

Marie Treppe: «Dire que la langue est sexiste n'a aucun sens»

INTERVIEW - «Auteur» ou «auteure»? La linguiste affirme qu'ajouter un *e* n'améliore en rien la condition de la femme.

Par Alice Develey

Publié le 8 mars 2020 à 07:00



168287540/sebra - stock.adobe.com

Certains préfèrent «auteur», d'autres «auteure» voire «autrice». Que choisir? À la question du bon usage de la féminisation des noms de métiers, de fonctions, de titres, la réponse est toujours libre maintenant que l'Académie française a accepté, sans imposer, leur emploi. À l'occasion de la Journée internationale des femmes, la linguiste et auteure du passionnant livre *Les Mots voyageurs: petite histoire du français venu d'ailleurs* (Points) revient pour *Le Figaro* sur la construction du féminin

dans la langue française.

» LIRE AUSSI - L'Académie française à l'heure de la féminisation de la langue

LE FIGARO. - Certains accusent la langue française d'invisibiliser les femmes. Êtes-vous d'accord?

Marie TREPS.- Dans la langue, il y a un lexique et une grammaire. Ce ne sont pas les mêmes territoires. Dans le premier cas, on pose la question de la légitimité des mots «auteure», «autrice». Peut-on les utiliser? Dans le second, on remet en cause l'une des règles fondamentales de la langue française qui permet de résoudre de manière simple et économe la question de l'accord avec deux sujets de genre grammatical différent.

Peut-on renoncer à cette règle parce qu'aujourd'hui l'on considère différemment la place des femmes dans la langue? Ce que l'on oublie lorsqu'on pose ces questions, c'est que ladite règle vaut pour les gens et les choses. On dit: «*Les garçons et les filles sont heureux d'être ensemble*», mais l'on dit aussi «*les jours et les nuits se suivent calmes et joyeux*». Il ne viendrait pas à l'idée de dire: «*Les jours et les nuits se suivent calmes et joyeuses*».

Dans la langue, il y a, à mon sens, un niveau esthétique. Il faut que l'esprit, l'œil et l'oreille soient contents. Or, la grammaire s'adresse principalement à la compréhension, à l'expression de la pensée, à l'esprit. Elle est donc primordiale. Bousculer cette règle révèle la confusion entre le genre biologique et le genre grammatical.

On ne peut ni forcer ni ralentir la langue. La langue évolue, c'est son principe

Pourtant la langue française est bien genrée.

Oui, elle l'est. C'est l'une de ses particularités et de ses beautés. Il n'existe pas de neutre en français. L'ennui, c'est que la règle du masculin qui l'emporte sur le féminin a été édictée au tout début de la naissance de l'Académie française, en 1634. À cette époque, on réforme la langue et on peaufine sa mécanique. On n'échappe pas aux excès. Molière les pointe très bien en moquant les effets de mode et le snobisme de certains dans *Les Précieuses ridicules*. Au XVII^e siècle, on a tenté de mettre de l'ordre et l'on a décidé que le masculin ferait office de neutre - certainement dans un souci de simplification. C'est pour cela qu'on l'emploie toujours. Cela étant, cette règle a été justifiée par des arguments idéologiques, comme aujourd'hui, où la revendication féministe veut la remettre en question.

Au XVIII^e siècle, l'académicien Nicolas Beauzée, auteur d'une grammaire générale et raisonnée, est radical. Son argument tient en ces mots: «*la supériorité du mâle sur la femelle*». Nous sommes au siècle des Lumières, du savoir scientifique, de l'Encyclopédie mais aussi au siècle des prémices de la théorie de l'évolution et des classifications raciales. Les idéologies sont glissantes. Sous la III^e République, époque à laquelle on applique les lois de Jules Ferry, les instituteurs répandent la règle du «*masculin qui l'emporte sur le féminin*». Tous les élèves l'ânonnent et la retiennent car elle simple et facile à appliquer. Mais au XX^e siècle, il devient plus difficile de la justifier en

raison des revendications féministes. Celles-ci peuvent être légitimes au sens où elles souhaitent que la langue reflète le désir de parité dans la société. Mais à ce moment-là, les grammairiens rappellent que le masculin a une fonction de non-genre, puisque nous n'avons pas de neutre.

Le mot «autrice» existait avant l'Académie française tout comme la règle de proximité (règle qui consiste à accorder le genre et le nombre de l'adjectif avec le plus proche des noms qu'il qualifie). Aujourd'hui, «autrice» renaît. Pourquoi ne pas en faire autant de la règle?

Il n'y a aucun inconvénient à employer le mot «autrice». Concernant la règle de proximité, elle est gênante. «*Les hommes et les femmes sont égales*», c'est bizarre pour les yeux, les oreilles et l'esprit. Cela étant, on peut ruser et placer «les femmes» en début de phrase: les femmes et les hommes sont égaux. L'Académie française, par la voix de Dominique Bona et Danièle Sallenave, a annoncé la reprise du dossier de la féminisation des titres et noms de métiers en laissant une part de choix aux intéressés. On ne peut ni forcer ni ralentir la langue. La langue évolue, c'est son principe. Mais évidemment, on peut l'y aider en donnant des propositions recevables.

« Les « e » ne rendent pas plus égale la femme. C'est artificiel et peut parfois heurter le sens esthétique »

Pour certains, le mot «autrice» semblait «bizarre» au départ. Mais plus on l'a employé, plus le terme est devenu

légitime.

Quand on me demande mon opinion sur «autrice», je dis que je ne l'emploie pas car je le trouve trop technique. Cela étant, «éditrice» s'entend très bien. Il ne sert à rien de faire des diktats. Mais il est évident qu'en démultipliant les usages, les mots nouveaux vont nous paraître plus normaux.

Est-ce être féministe que d'employer les mots «auteure», «autrice»?

Prenons le cas des femmes occupant la fonction de proviseur de lycée. On s'adressera à elle en utilisant la formulation choisie par chacune: «*Madame le Proviseur*» ou «*Madame la Proviseur*» ou «*Madame la Provisseure*». Chacune a le droit à demander à se faire appeler comme elle le souhaite. Est-ce par revendication féministe? Peut-être, mais il n'y a pas à se poser cette question.

Sinon, on chercherait à injecter du militantisme dans la langue française...

Oui et cela n'a pas lieu d'être. De la même façon, dire que la langue est sexiste, cela n'a aucun sens. Le français reflète les réalités de son temps.

» LIRE AUSSI - Ce féminin à l'assaut de la langue française

Ajouter des «e» permet-il vraiment de donner plus d'égalité? Est-ce à la langue de faire évoluer la société ou la société de faire évoluer la langue?

C'est la société qui fera changer la langue. Je ne sais pas si elle le doit, mais c'est ce qu'il se produit. Les «e» ne rendent pas

plus égale la femme. C'est artificiel et peut parfois heurter le sens esthétique. Mais cela permet de refléter dans la langue la parité qui est souhaitée, à juste titre, dans la société.

L'écriture inclusive permet-elle de rendre effective cette parité?

Non, je ne crois pas qu'elle s'imposera, elle est trop compliquée, mais cette proposition rend visibles les interrogations de la société actuelle, ses conflits, ses désirs, ses besoins en matière de parité.